



21 rue Béranger  
75003 PARIS

**INFORMATIONS A DESTINATION DES**  
**Membres du Bureau National**  
**Secrétaires Académiques et Départementaux**  
**Commissaires Paritaires Nationaux**

Paris, le 30 novembre 2007

***Information très attendue, à diffuser le plus largement possible.***

**PARUTION DES DECRETS D'APPLICATION DES MESURES**  
**DU RELEVÉ DE CONCLUSIONS AU JOURNAL OFFICIEL.**  
**GRAND SUCCES DU SNPDEN.**

Le SNPDEN se félicite de la parution au Journal officiel du 30 novembre des textes négociés et budgétés à la suite de sa manifestation, mais dont la publication tardait exagérément. Ceci avait conduit le SNPDEN à exprimer son vif mécontentement à ce sujet et annoncer la reprise d'une action spécifique à l'occasion de son conseil syndical national (CSN) des 28 et 29 novembre.

Le CSN avait fixé une date butoir au 3 décembre, date à laquelle une nouvelle action serait engagée selon des modalités préparées à cette occasion.

La publication des textes rend inutile la mise en œuvre de cette action dont la menace a contribué à la publication attendue.

En revanche, le SNPDEN proteste vivement contre l'apparition de la notion de performance de l'établissement dans l'attribution de l'indemnité des personnels des établissements ambition-réussite.